

Bulletin Municipal

N° 11

COMMUNE DE SAINT-JULIA

Après la pluie...



Photo : Sylvia BAL SOMERVILLE

JUILLET 2013

Le Mot du Maire

Cet avant dernier bulletin municipal vous est adressé pour les grandes vacances en espérant qu'il sera associé à un bel été accompagné d'un beau soleil.

Dans huit mois notre mandat se termine, ce sont les derniers mois pour concrétiser nos projets entamés.

Nous pouvons nous féliciter et être fiers de notre mandat écoulé, car nous avons métamorphosé notre commune. Jamais il n'y a eu un tel changement à Saint Julia en si peu de temps.

Nos engagements et nos projets ont été largement respectés.

La mission que vous nous aviez confiée était d'impulser un **nouvel élan** à notre commune, de la dynamiser, de la mettre sur la voie du développement, tout en étant rigoureux sur l'équilibre budgétaire de la commune : **Mission difficile mais accomplie.**

Pour la énième fois, je remercie l'ensemble du Conseil Municipal, pour son permanent soutien, car ce n'est qu'un travail d'équipe municipale. Chacun a contribué à sa manière au **nouvel élan de Saint-Julia.**

Quelques engagements seront réalisés au cours de ce 2ème semestre :

- Réfection de la rue des Moulins, du parking coté mare/restaurant et de certains chemins communaux

- Apport de gravillons dans les sentiers du cimetière

- Création du chemin piétonnier, reliant le groupe scolaire au chemin du "Coustou"

- Mise sous logiciel du plan et des concessions du cimetière

- Remplacement et rénovation de fenêtres et portes dans les logements et locaux communaux

- Acquisition d'armoires de rangement administratif pour la mairie

- Attribution d'une salle de réunion commune aux associations (ancienne cantine)

- Développer l'action commerciale en cours pour la vente de lots supplémentaires du lotissement "DU CAPOU"

La volonté du Conseil Municipal ne faiblit pas, au contraire, elle est permanente et attentive.

Grand changement pour le coeur du village puisque la rentrée scolaire de septembre s'effectuera dans le groupe scolaire des "5 Clochers", changement total pour les enfants, le personnel et les enseignants. Nouvelle structure, nouvel espace où tout le monde devra trouver ses repères.

Cette nouvelle école, je dirais même immense école, était aussi dans nos perspectives du développement de notre Commune, tout comme le lotissement "Du Capou" qui l'entoure.

Ce bulletin vous apporte donc quelques infos supplémentaires sur notre Commune, ainsi que les prochaines manifestations à venir, notamment le premier cinéma plein air offert par la Communauté des Communes Revel Lauragais Sorézois et l'ouverture d'un salon d'été par l'association "St JULIA en Transition".

Si nous avons pu réaliser tous ces projets, créer cet **ELAN pour SAINT JULIA**, c'est grâce à vous, et à la **confiance** que vous nous avez accordée.

AU NOM DE TOUTE L EQUIPE MUNICIPALE : MERCI

Très bonnes vacances à toutes et à tous.

Raymond MARTINAZZO

BREVES

Assainissement autonome : Pour toutes les habitations concernées sur le territoire de la commune, le SPANC (service de la Communauté de Communes Revel Lauragais Sorezois) établira la liste des installations d'assainissement autonome qui seront contrôlées en 2013 et 2014, et qui pourront être éligibles à une subvention de l'agence de l'eau Adour Garonne (en fonction de certains critères concernant la pollution) . Ensuite les propriétaires des installations retenues, seront avisés individuellement par courrier et pourront déposer un dossier de demande de subvention. Pas d'affolement pour ceux qui ont, déjà, reçu un courrier, ils ont 4 ans pour se mettre aux normes, celles-ci risquant encore d'évoluer. Une réunion d'information sera organisée après l'éventuel accord de l'agence de l'eau. Un regroupement pourra être fait pour bénéficier des meilleures conditions de coût, pour réaliser l'étude géologique demandée et pourquoi pas pour les travaux.

Attention aux arnaques

- téléphoniques :

On nous a signalé des appels téléphoniques de pseudo-sociétés de Télécommunications (ou autres) qui demandent le numéro de carte bancaire tout en faisant miroiter des réductions sur l'abonnement. Si cela devait vous arriver, évitez surtout de donner votre numéro de carte bancaire, et encore moins votre code.

- sur messagerie électronique :

Le phishing traduit en français par « hameçonnage » est une méthode utilisée par des personnes malveillantes pour tenter de **voler des informations confidentielles** : vos numéros de carte de crédit, vos mots de passe, vos numéros de compte ou autres informations personnelles, par l'intermédiaire de messages électroniques non sollicités ou de fenêtres contextuelles sur des sites malveillants. Il est souvent confondu avec le SPAM qui lui n'est que du **bourrage** commercial de la boîte mail.

Comment fonctionne le phishing ?

Le principe est basé sur l'envoi en masse de messages qui **semblent provenir de sites de confiance** (sites internet des banques, site de e-commerce, sites institutionnels, préfecture de police) et ont tous pour objectif **d'obtenir des informations confidentielles**. Ces messages, pour être plus crédibles incrustent des images, des informations, des liens vers les sites officiels.

Comment vous protéger ?

La règle de base est de **ne jamais répondre** à des demandes d'informations personnelles (les sociétés d'e-commerce ne demandent jamais de mot de passe ou de numéro de compte par courrier électronique), mais de signaler le mail auprès du webmaster du site dont l'image est utilisée.

Borne relais vêtement : Cette nouvelle borne qui complète les différentes bennes de tri des déchets, a été installée à l'espace poubelles à l'entrée du village. Les vêtements devront être déposés dans des sacs plastique. Comme pour les autres installations de tri, suivez bien les consignes et nous rappelons que pour les autres déchets (gravats, objets encombrants), il existe une déchetterie à Revel (ZI de la Pomme)

Catastrophe Naturelle : Une personne est venue demander si une déclaration de catastrophe naturelle avait été faite en préfecture au nom de la commune de Saint Julia.

Nous lui avons précisé que les déclarations peuvent être déposées en Préfecture, si un nombre de personnes suffisant venait signaler des sinistres sur leur bâtiment.

A ce jour, elle est la seule à être venue. Sachant que 2 déclarations, lors des années précédentes ont déjà été déposées, la franchise des assurances augmente à chaque reconnaissance. Si une nouvelle reconnaissance venait à être acceptée, la franchise passerait à 4 500€, actuellement elle est à 3 000€.

Nous demandons aux personnes ayant constaté des sinistres dans leur habitation et qui souhaitent en faire la déclaration, de contacter la mairie.

Catastrophe Naturelle (suite) : Soutien sinistrés inondations : Lors du dernier Conseil Municipal nous avons voté un don de 1000€, en faveur des sinistrés des communes de Haute-Garonne. Le chèque a été envoyé sur le compte « Inondations » géré par l'AMF31. En parallèle, nous avons ouvert une urne à la mairie à l'attention des habitants qui souhaiteraient participer à cette collecte de fonds. Somme collectée : 135€

Un super manche : Nous avons reçu en Mairie un avis de contravention, en date du 28/06/2013, pour stationnement gênant dans la grande rue de la Croix Rousse, à LYON (69). Quel était donc le véhicule municipal qui s'était mal garé à Lyon ?...grâce au numéro de plaque d'immatriculation, nous avons constaté qu'il s'agissait...du tracteur !!!...Il n'y a plus qu'à espérer que le Tribunal de Police de Lyon veuille bien croire à notre innocence en reconnaissant l'usurpation de numéro d'immatriculation :



Et ce n'est pas un poisson d'avril !

Le coin écolo

Le SIPOM de Revel se donne pour mission d'informer l'ensemble de ses élus et de ses habitants. Les interventions sont multiples :

- Animation scolaire sur le tri et/ou sur la prévention des déchets, sur le compostage...
- Réunions publiques
- Communication en porte à porte
- Intervention dans les conseils communautaires ou municipaux sur demande
- Participation à des marchés ou des journées particulières : foire du 1er Mai à Revel, marchés de Revel, du Falga, de Dourgne, de Puylaurens, de Caraman...
- Prêt de matériel (papier recyclé, expos..)



Patricia Vial
Animatrice du programme de prévention
Z.I. de la Pomme
31250 REVEL
05.62.71.32.96
06.72.22.25.02
www.sipom.fr

Des ateliers sont proposés régulièrement pour fabriquer soi-même ses produits ménagers !

Par exemple :

Nettoyant désinfectant multi-usage

Pour 2 litres de nettoyant désinfectant, dans l'ordre :

- ❖ 2 cuillerées à soupe de bicarbonate de soude
- ❖ puis 2 litres d'eau chaude (plus facile pour dissoudre le bicarbonate) : mélanger
- ❖ préparer dans un verre et ajouter ensuite :
 - 1 cuillerée à soupe de vinaigre blanc
 - 1 à 3 cuillerées à soupe d'huiles essentielles (ex : citron, pin, tea tree)
- ❖ bien secouer

Bien agiter avant chaque utilisation.

Il s'utilise pur pour les surfaces à désinfecter (plan de travail, poubelle, extérieur cuvette wc).

Pour une utilisation plus facile, vous pouvez verser le tout dans un vaporisateur ! Sert de base pour d'autres recettes!

Nettoyer la vitre du poêle à bois ou de l'insert

Ingredients : papier journal, cendres de bois, eau

Utilisation : humidifier le papier journal puis le tremper dans la cendre froide. Frotter la vitre. Essuyer avec du papier journal mouillé !

Vitres (deux recettes!)

Nettoyer à l'eau vinaigrée et passer soit une lavette microfibre sèche, soit un morceau de papier journal roulé en boule. - Mouiller une feuille de papier journal avec un peu d'eau tiède, nettoyer la surface et essuyer avec une feuille de papier journal froissée et sèche !

Merci à Houria Ouagued pour nous avoir fait partager ces informations.

Tika LADAS

Economie locale : enquête réalisée par Alain Gambade

La population se renouvelant sur notre commune, il nous a paru important que les nouveaux habitants –voire les anciens – connaissent et puissent s'adresser, en priorité, pour leurs travaux ou sorties aux différents, artisans ou producteurs locaux qui composent le tissu économique de notre village.

Pour se faire, j'ai envoyé un questionnaire, en me limitant aux personnes qui payaient leur taxe professionnelle sur la commune, ainsi qu'aux exploitants agricoles résidant à Saint Julia.

Je vous transmets donc les résultats de cette enquête.

Voici la liste des personnes qui ont bien voulu répondre à ce questionnaire :

Artisans :

-ARRIBAS Juan, rue du Presbytère, 31540 SAINT JULIA
Tph : 06.19.51.64.05 @mail : arriber31@orange.fr
Artisan Taxi, conventionné Sécurité Sociale

-MANCET Jean-François, les Acacias, 31540 SAINT JULIA
Tph/fax : 05.61.83.32.07 @mail : jf.mancet@wanadoo.fr
Maçonnerie – Plaques de plâtre –pose menuiseries

-ROUQUET Serge, la pointe, 31540 SAINT JULIA
Tph : 06.07.16.00.20 @mail : lauraguaisetp@free.fr
Travaux Publics – Terrassement

Commerçants et producteurs locaux :

-BATIGNE Pierre, rue du Vinaigre
Tph : 05.61.83.04.79 @mail : www.auberge-desaint-julia.com
Auberge Restaurant

-PABLO Fabien, rue porte du Sers
Tph : 05.62.18.56.81
Artisan Boulanger

-GAY-BARBERIS Colette, Le colombier, 31540 SAINT JULIA
Tph : 05.61.83.01.30
Productrice de volailles fermières

Autres :

-DENIS Mathieu, SARL Côté Son, En Rioux Haut, 31540 SAINT JULIA
Tph : 06.18.48.42.91 @mail : Contact@coteson.fr
Sonorisation, Eclairage, Animation, Vidéo location

-PARROT Maryse, en Pastre, 31540 SAINT JULIA
Tph : 06.35.96.37.04 @mail : maryse.fezzani@gmail.com
Psychologue

Du côté des exploitants agricoles, deux questionnaires sont remontés, celui de Robert SIRVEN, Milhonès et Colette GAY-BARBERIS, Le colombier. Je ne pourrais pas vous restituer des résultats comparatifs. Mais nous vous invitons à acheter leurs produits : fruits, légumes, volailles, viande de boucherie, etc...

Réponses à l'enquête :

(en bleu : commentaires des interrogés)

- Date d'implantation au village

La première question était « depuis combien d'années exercez-vous votre activité sur la commune ? »

Si pour la plupart d'entre eux, elle ou ils sont installés depuis plus de 5 ans à Saint Julia, nous avons eu le plaisir de voir, ces dernières années, la réouverture de l'auberge et l'installation d'un taxi sur notre commune. *Néanmoins la productrice de volailles fermière exerce sa profession depuis 40 ans*

- A propos de l'activité :

Question n°2 : « Vous exercez sur le périmètre ? »

-de la commune :

-pour les commerçants : 100%, mais les habitants de Saint Julia représentent 10% des clients de l'auberge, 30% des clients de la boulangerie, 5% pour la volaillère (*selon Mr Pablo : « la population a changé, moins d'anciens, plus de jeunes couples qui travaillent à l'extérieur et ne sont là que le soir ou le week-end »*)

-pour les artisans : 25% pour taxi, 10% artisan maçon, 5% Travaux Publics

-20 km aux alentours :

-pour les commerçants : 45% volaillère, 70% pour la boulangerie (livraisons+habitants communes voisines).

-pour les artisans : 60% pour taxi, 80% artisan maçon, 30% Travaux Publics

-autres : 20% psychologue

-sur région :

-producteurs : 50% volaillère

-artisans : 50% pour Travaux Publics, 10% taxi

-autres : 70% psychologue, 100% sono (sur un périmètre Carcassonne, Albi, Toulouse, mais parfois plus loin)

Quand l'auberge fréquentée pour environ 10% par les Saint Julianais, sa clientèle vient de partout, grâce entre autres, à la bonne retombée de leur site internet.

Question n°3 : « vous estimez que votre activité, lors des cinq dernières années ... »

-a augmenté :

-pour le taxi, l'aubergiste, la volaillère*, la psychologue et sonorisateur

* « car la clientèle recherche des produits de qualité »

-est restée stable :

-pour l'artisan maçon

-a diminué :

-pour l'artisan en Travaux Publics, pour le boulanger*

*le boulanger a voulu commenter cette réponse (voir texte ci-dessous)

« Il n'est plus possible d'ouvrir le magasin et d'y mettre une personne à la vente. Je remercie la mairie de m'avoir permis le dépôt dans le couloir, avec la présence de la postière. La boulangerie reste avant tout un lieu où les habitants du village peuvent se rencontrer, discuter un instant, même si ce n'est que de la pluie ou du beau temps.

Nous avons voulu conserver son cadre ancien, volontairement différent d'un commerce actuel qui ressemble comme deux gouttes d'eau à son voisin.

Le four bâti et l'usage du bois comme mode de chauffage font de cette boulangerie des caractéristiques qui dans les grandes villes retiennent l'attention et attirent la clientèle. Ici, les gens n'en prennent pas la même considération. Pour beaucoup, que la chauffe soit au mazout, au gaz, que le four soit entièrement automatisé, ont aucune importance.

Il y a toujours des personnes qui ne savent pas qu'il y a une boulangerie ou n'y ayant jamais mis les pieds. Bon on fait avec ou sans...Je garde encore l'espoir de tenir jusqu'à la fin de l'été. Nous verrons à la rentrée. Fabien PABLO »

Question n°4 :

« Le nouveau système d'imposition ayant remplacé la taxe professionnelle, vous est... » :

-plutôt favorable :

-pour la psychologue

-ne change rien :

-pour les artisans : maçon, travaux publics

-divers : sonorisation

-producteur locaux : volaillère

-plutôt défavorable : aucune réponse

-sans opinion : L'aubergiste et l'artisan taxi (manque de recul).

*Cette dernière question se voulait être une approche locale par rapport à la disparition de la taxe professionnelle, qui a entraîné des situations différentes sur l'hexagone, a fait coulé pas mal d'encre et créé parfois de mauvaises surprises pour certains. Heureusement qu'il en est rien pour les professionnels de notre commune. Je remercie une fois encore, ceux qui ont pris un peu de leur temps pour répondre à ce questionnaire. J'espère que ce questionnaire, même si il n'est pas exhaustif, vous aura apporté quelques informations sur le milieu économique du village. Il vous invite à faire appel à tous nos artisans commerçants et producteurs locaux...y compris à ceux qui n'ont pas répondu à ce questionnaire, ainsi que ceux qui, bien que résidant au village, exercent leur activité sur d'autres communes. **Basta, la crise !!!***

Festejaïres :

**Programme Fête Locale 2013
Du 16 au 19 août**

Vendredi 16 :

21h00 Concours de belote

Samedi 17 :

14h00 Concours de pétanque

**19H30 Apéro Tapas
animé par BAND' ANNONCE**

23h00 Discomobile MAD Fun

Dimanche 18 :

**11h00 Messe suivi du dépôt de gerbe
Puis apéritif municipal**

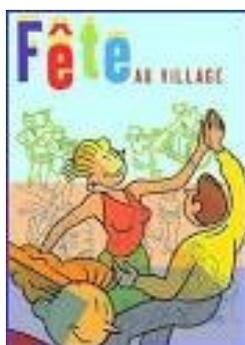
16h00 Jeux enfantins

**21h00 Retraite aux flambeaux
Avec le COQ REVELOIS**

**22h00 Bal Musette
Avec Cédric BERGOUNIOUX**

Lundi 19 :

**20h00 Paëlla Géante+Animation
(réservation : 05.62.18.52.30/06.81.36.90.81)
*Apportez vos couverts***



Du côté des assoc

Tirebouchon :

L'association Tirebouchon vous propose comme activités pour ce second semestre 2013 :

Dimanche 8 septembre :

VIDE-GRENIER

Dimanche 22 décembre :

FOIRE AUX CHAPONS

Pour cette dernière manifestation, le programme d'animation n'est pas encore défini. Mais, ils vous proposent de noter dès à présent ces dates sur vos agendas. Des moments à ne pas manquer !!!

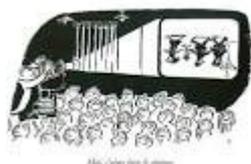
Evidemment, lors de ces deux manifestations, il y aura possibilité de se rafraîchir et de se restaurer à la buvette...

Cinéma en plein air

Cette année, la Communauté de Communes Revel-Lauragais-Sorezois finance une séance de cinéma en plein air et Saint Julia a eu la chance d'être choisi, lors du tirage au sort parmi les autres communes.

Cette séance aura lieu le :

JEUDI 8 AOUT *dès que la nuit sera tombée*
Place de la Bascule



Salon de thé d'été à St Julia!

L'association Saint Julia en Transition a le plaisir de vous informer de l'ouverture d'un Salon de Thé d'été au village en collaboration avec la mairie.

Le salon ouvrira du 10 Juillet au 29 Septembre (sauf jours de fête et de pluie) pour vous proposer du café, thé, jus de fruits et gâteaux faits maison, le tout dans un style charmant et accueillant.

L'ouverture officielle aura lieu le samedi 13 Juillet après midi 16h, soyez nombreux a venir célébrer cette très bonne nouvelle pour le village !

L'association SJET a pour objectif de promouvoir des initiatives locales et recréer du lien social dans le village. Ce projet s'inscrit exactement dans ce cadre car nous pensons qu'il apportera un espace de rencontre qui manquait jusqu'à présent aux villageois et permettra aux gens de passage d'apprécier un moment de détente dans notre magnifique village. Nous espérons que cela contribuera à promouvoir St Julia et les produits locaux avec lesquels nous essaierons de travailler. Cette initiative est possible grâce au dynamisme des bénévoles et leur réel amour pour le village et nous en profitons encore pour les remercier ici.

HORAIRES : Tous les jours de 10h à 12h et 16h à 18h

LIEU : Terrasse du foyer puis Cour de l'école (des panneaux vous guideront!)



Pour plus d'informations ou questions, n'hésitez pas à nous contacter.

A très bientôt en terrasse et bonnes vacances!

Rosemary

St Julia en transition

Tel : 06.35.96.24.10

www.stjuliaentransition.org

Email : stjuliaentransition@gmail.com

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER?

Nous avons déjà de précieux volontaires pour le service, mais nous avons également besoin de personnes pour faire les gâteaux ou les courses régulièrement! Chaque petit geste aide votre village (et votre gâteau portera votre nom 😊)

Joindre Tini Lateur

Tel 06 34 12 69 29 / 05 67 33 8257

t.lateur@gmail.com

FESTIMOMES

la nouvelle édition de **FestiMômes 2013, festival pour et avec les enfants**,
aura lieu à **Saint Julia les 21 et 22 septembre !**

5 sens, 5 mondes, 5 couleurs

Pour chaque monde des ateliers,
et une équipe qui a concocté pour les publics de quoi
rencontrer les sens
... à découvrir !

Un festival actif

pour découvrir, expérimenter, agir, jouer !!!



Pour toute autre information vous pouvez contacter :

☎ Fanny : 06.31.45.18.15

☎ Sandrine : 06.80.17.49.62

☎ Alex : 06.77.45.94.43